

edgar
AVOCATS



Qui sommes nous ?

Edgar avocats est le fruit d'un projet audacieux de créer un nouveau cabinet de niche spécialisé en droit social ayant vocation à conseiller les employeurs tant du secteur privé que du secteur public et à leur offrir des prestations à haute valeur ajoutée.

Fort d'une expérience et d'un savoir-faire mis au service de la création et du développement d'un cabinet de premier plan en droit social, Guillaume Brédon fait le pari de relever un nouveau défi entrepreneurial lui permettant de mettre en œuvre sa vision novatrice de l'accompagnement client.

Conquise par ce projet, toute l'équipe de Guillaume Brédon a immédiatement souhaité l'accompagner dans cette démarche.

Composé d'avocats d'expérience très complémentaires, le cabinet Edgar avocats privilégie une approche pragmatique, opérationnelle et agile, reposant sur la proximité avec ses clients.

Notre organisation

En réponse aux besoins de nos clients qui souhaitent obtenir des réponses précises et rapides aux problématiques qu'ils rencontrent, nous avons construit une équipe :

- qui rassemble toutes les expertises nécessaires en droit social
- capable d'intervenir très rapidement et de manière fluide à leurs côtés



Nos expertises



Droit du travail

Gestion des relations sociales complexes

Accompagnement dans la mise en œuvre des projets stratégiques

Défense de vos intérêts devant toutes les juridictions



Protection sociale et épargne salariale

Organisation de la protection sociale complémentaire et de la politique de rémunération et avantages sociaux



Hygiène, Santé & Sécurité au travail

Prévention des risques professionnels et de la pénibilité

Gestion des accidents du travail et maladies professionnelles

Responsabilité civile et pénale de l'employeur



Compliance

Assistance dans le respect des normes applicables à l'entreprise

Nos expertises



Droit de la fonction publique

Conseils aux établissements publics et aux collectivités territoriales pour la gestion de carrière des agents publics (discipline, réorganisation, protection sociale, maladie professionnelle et accident de service)



Droit pénal du travail

Assistance et représentation des entreprises dans la prévention et la gestion du risque pénal



Droit social public

Accompagnement des entreprises et associations dans le cadre des procédures de licenciement des salariés protégés, la gestion de leurs relations avec l'administration du travail.



Droit du sport

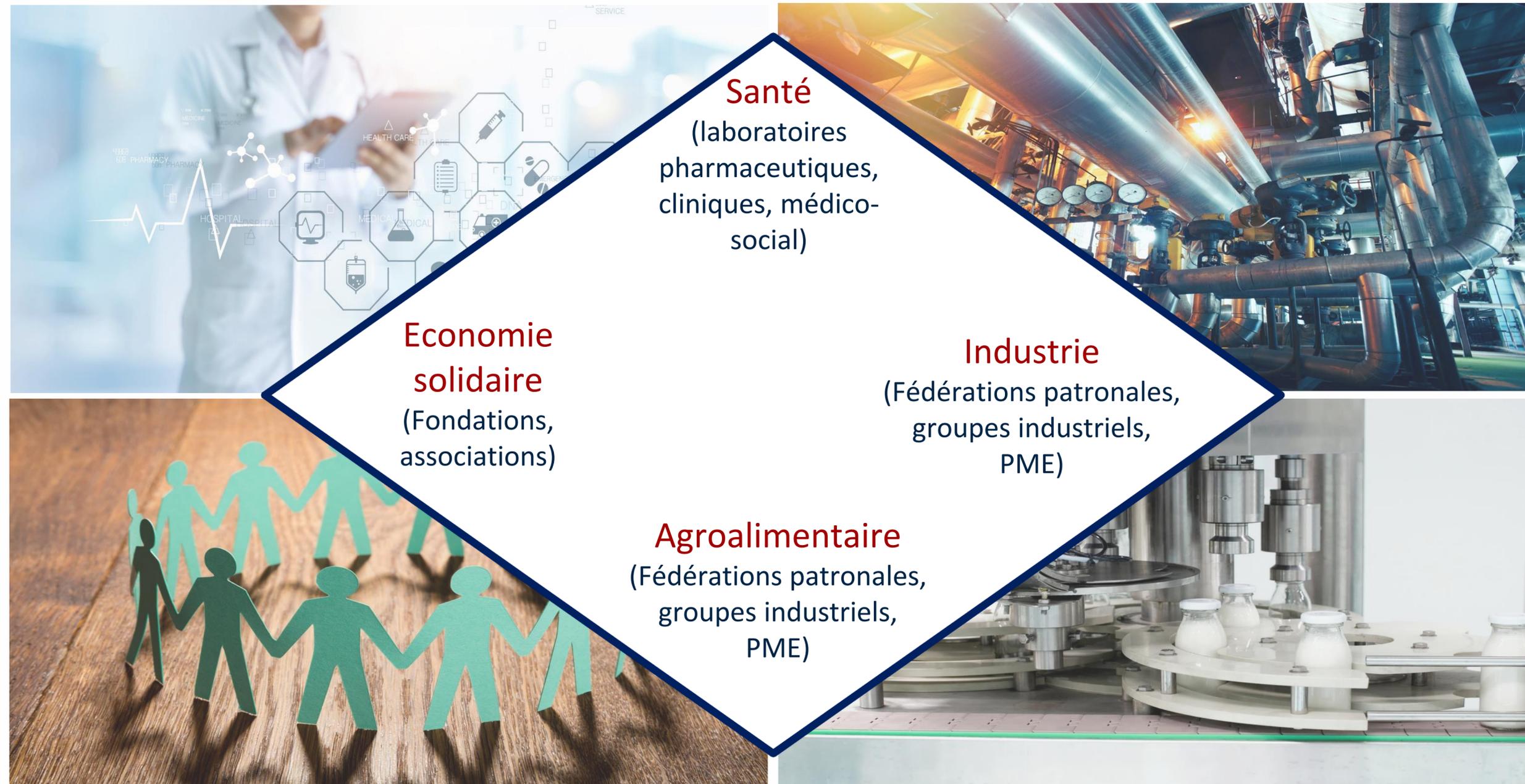
Accompagnement des clubs et fédérations dans la gestion de leurs ressources humaines

Une approche sectorielle

Nos clients souhaitent être conseillés par des avocats qui connaissent leurs problématiques opérationnelles, nous nous organisons pour répondre précisément à leurs besoins :

- en mettant à leur disposition des interlocuteurs ayant une connaissance approfondie de leur secteur d'activité,
- par une approche adaptée à leurs problématiques et à leur contexte social,
- en leur proposant une veille périodique de la jurisprudence rendue dans leur secteur d'activité et des évolutions de leur cadre normatif conventionnel.

Une approche sectorielle



Une approche sectorielle



Une approche sectorielle



Une méthode

Nous proposons un accompagnement opérationnel et personnalisé au service de nos clients et de leurs besoins.

Nos engagements :

- Technicité et fiabilité
- Réactivité et disponibilité
- Transparence

Notre organisation :

- Suivi de chaque client par un binôme d'avocats identifié
- Interventions à votre demande en toutes circonstances (grève, relations avec l'Administration du travail, les autorités gestionnaires et de tutelle, négociations avec vos partenaires sociaux),
- Formations sur mesure,
- Partage instantané de l'information (accès confidentiel aux dossiers contentieux en cours via notre site internet, etc.)

Notre équipe



Guillaume BREDON
Avocat Associé

Docteur en droit privé
Spécialiste de droit social
Domaine privilégié : droit
du travail général
Langue : anglais

guillaume.bredon@edgar-avocats.com



Aurélie ROCHE
Avocate Associée

LLM Compliance
Domaines privilégiés : droit
du travail / compliance
Langue : anglais

aurelie.roche@edgar-avocats.com



Angélique EYRIGNOUX
Avocate Associée

Docteur en droit public
Domaines privilégiés : Droit
de la fonction publique /
droit social public
Langue : anglais / espagnol

angelique.eyrignoux@edgar-avocats.com

Notre équipe



Charlotte BREDON
Avocate

Domaines privilégiés :
protection sociale épargne
salariale
Langue : anglais



Arnaud SIRVEN
Avocat

Domaine privilégié : droit
du travail général
Langue : anglais



Clara CIUBA
Avocate

Domaine privilégié :
hygiène, santé & sécurité
au travail
Langue : anglais



Faouza CAULET
Avocate

Domaines privilégiés :
droit du travail / droit
pénal du travail
Langue : anglais

Notre équipe



Fanny RENOUE
Avocate

Domaines privilégiés :
droit du travail / droit du sport
Langue : anglais



Perrine LAJEUNESSE
Avocate

Spécialiste de droit social
Domaine privilégié : droit du travail général
Langue : anglais



Caroline PUËLL
Avocate

Domaine privilégié : droit du travail général
Langue : espagnol /anglais



Manon ROIGNOT
Avocate

Domaine privilégié : droit du travail général
Langue : allemand /anglais



Floriane LARRE
Avocate

Domaines privilégiés :
Droit de la fonction publique / droit social public
Langue : anglais/espagnol

Nos modalités d'intervention

Conseil

Partenariat formalisé par un abonnement annuel

- Tarif préférentiel
- Relevé mensuel des temps passés
- Crédit se reportant d'une année sur l'autre en cas d'excédent

Facturation au temps passé ou par mission

- Estimation préalable des honoraires
- Facture mensuelle détaillant les missions et les temps passés sur la période

Contentieux

- Tarification forfaitaire
- Tarification forfaitaire ou au résultat (AT/MP)



Nos « plus »

Nous offrons à nos clients :

- Un webinar ou petit déjeuner mensuel d'actualité en droit social
- Des webinars ou petits déjeuners ponctuels sur des thèmes précis
- Des alertes écrites régulières sur des nouveautés législatives
- Des informations spécifiques à leur secteur d'activité
- Une participation au « Club Edgar » (réunions d'échanges autour d'un invité)



Nous contacter



44 rue François 1er - 75008 Paris

edgar
AVOCATS



01 87 443 443



secretariat@edgar-avocats.com